



Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques. Pour recevoir simplement toutes les informations (et plus encore), en temps utiles et sauvant des arbres :



## Application mobile citoyenne « Commune de Roquettes ».

Actualités en temps réel, alertes, évènements, vie pratique, annuaires, démarches...

**Tout Roquettes dans votre poche, facilement.**



### 💡 Le saviez-vous ?

Le SDEHG est un acteur clé du département de la Haute-Garonne en matière d'énergie. 585 communes (toutes les communes de la Haute-Garonne, excepté la ville de Toulouse) et Toulouse Métropole adhèrent au SDEHG. Ses activités portent notamment sur la **distribution d'électricité, l'éclairage public, la mobilité électrique et la maîtrise des consommations d'énergie**. A Roquettes, le SDEHG entretient et améliore l'éclairage public pour lequel il mandate des entreprises pour l'entretien courant. Il a aussi installé les bornes de recharges pour voiture électrique.

Lorsqu'une panne est constatée, l'information est transmise automatiquement par les services techniques de Roquettes à l'entreprise en charge de l'entretien. Si le défaut est simple (détecteur, fusible, ampoule) la réparation est rapide. Si le problème est important, comme un câble souterrain cassé, l'entreprise informe le SDEHG de l'impossibilité de réparer. Le syndicat lance alors des études pour rétablir l'éclairage.

Afin de toujours réduire la pollution lumineuse et diminuer la consommation d'énergie, de nombreux candélabres seront remplacés dans les prochaines années.

Plus d'informations: <https://www.sdehg.fr/>, consulter l'état de l'éclairage: <http://sdehg31.sig-online.fr/sdehg31/UsersServ?action=12>.

### 🚗 La Pharmacie de Roquettes propose un drive de tests antigéniques COVID-19

Un arrêté paru le 16 octobre autorise les médecins, infirmiers et pharmaciens à pratiquer les tests antigéniques.

**La pharmacie de Roquettes a décidé d'aider au dépistage du COVID-19** par ces tests, totalement remboursés, sans ordonnance, et dont le résultat est connu en 15 à 30 minutes. Ils permettent de savoir si la personne est positive ou non (de manière similaire aux tests RT-PCR de laboratoire).

Depuis le 3 novembre, **ces tests sont possibles du lundi au vendredi de 15h à 17h** à un drive piéton mis en place à une ouverture de l'officine donnant sur le trottoir de la rue Clément Ader. Pour des raisons d'organisation merci de préférence d'appeler la pharmacie au 05.61.72.22.90 ou d'envoyer un mail à [pharmacie.roquettes@gmail.com](mailto:pharmacie.roquettes@gmail.com) afin de prendre rendez-vous.

Peuvent bénéficier du test toutes les personnes asymptomatiques (HORS "cas contact" ou HORS cluster) et les personnes symptomatiques de moins de 65 ans sous condition (moins de 4 jours après l'apparition des premiers symptômes, le délai d'attente pour un test RT-PCR est supérieur à 48h, pas de profil à risque de développer une forme grave du COVID-19).

### 👩 Médecine générale à Roquettes: c'est parti !

Les Dr Anaïs FREVILLE et Dr Pauline TOULY ont démarré leur activité le 23 novembre 2020 au 45 rue Clément Ader. Nous leur souhaitons la bienvenue. Vous pouvez prendre RDV par Doctolib ou en appelant au 05.61.76.76.33.

### 🕯 Commémoration du 11 novembre : dans un format changé, mais sobre et solennelle

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint, comme l'exige l'état d'urgence sanitaire en vigueur.

La cérémonie, initiée par la lecture par Michel Capdecemme du message officiel de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants, a été suivie de l'appel aux morts pour la France cités sur le monument aux morts et complété par les soldats ayant perdu la vie au cours de l'année 2020, puis une minute de silence a été observée en leur mémoire. Enfin trois gerbes de fleurs ont été déposées : une par chaque association d'anciens combattants (AVEC et FNACA) et une par la commune.

Nous remercions les représentants des associations AVEC et FNACA de leur participation, ainsi qu'Annie Vieu, Conseillère départementale du canton de Portet-sur-Garonne, venue participer à la cérémonie et à la remise de la gerbe au nom de la commune de Roquettes.

### 👍 Appel à candidature pour la création du comité consultatif sur la vie à Roquettes : merci !

La municipalité a réalisé durant le mois de Novembre un **appel à candidature afin de constituer un comité consultatif** composé d'habitants de la commune pour appréhender la façon dont vous, citoyens, vivez et voyez votre commune. **Nous avons reçu un nombre important de candidatures**. Merci et bravo pour cet engagement en faveur d'un échange qui sera un premier du genre 🙌 ! Sur la base des profils indiqués dans l'appel à candidature, un travail d'analyse va désormais devoir être fait afin d'identifier, parmi les Roquettois volontaires, ceux qui seront conviés à participer à ce comité. Chaque personne ayant fait acte de candidature sera tenue individuellement informée du résultat de cette analyse.

### 👮 Remise en activité d'un radar pédagogique sur Roquettes

Le sujet de la sécurité routière est au cœur des préoccupations de nombreux Roquettois et de la municipalité. Afin de sensibiliser le plus grand nombre de conducteurs, **la municipalité a décidé de remettre en service un radar pédagogique démonté il y a plusieurs années**. Actif depuis le 21 novembre au 15-17 Avenue des Pyrénées dans le sens Pins Justaret-Roquettes, il sera ensuite positionné en plusieurs lieux sur la commune.



**Le port du masque est obligatoire sur tout l'espace public**

### Réouverture de la Médiathèque

Suite aux annonces du Gouvernement, la médiathèque a ré-ouvert ses portes le 28 novembre avec un protocole sanitaire similaire à ce qui était en place avant le début du confinement.

### Fermeture d'un axe routier Roquettes-Pinsaguel jusqu'à fin janvier (sauf vacances)

Le SAGE va réaliser des travaux de fiabilisation de la distribution de l'eau potable en reliant les réseaux de Pinsaguel et de Roquettes du 2 décembre au 29 janvier, avec une suspension d'activité durant les vacances scolaires. **La Rue de Las Peyres (axe routier Roquettes-Pinsaguel) sera coupée du 2 décembre au 29 janvier, exception faite d'une réouverture temporaire pendant la suspension des travaux.** Une déviation sera mise en place par l'Avenue des Pyrénées-Rue Clément Ader-Avenue Vincent Auriol.

### Masques inclusifs

Partant du constat que le port généralisé du masque « classique » constitue un facteur d'isolement et d'exclusion, la municipalité a décidé d'équiper de **masques inclusifs** certains agents, **commerçants en contact avec le public, aux professionnels médicaux et paramédicaux et aux équipes pédagogiques.** Le modèle fourni, réutilisable vingt fois après lavage, est homologué par la D.G.A. et produit par l'A.P.F. Il se présente avec une partie transparente anti-buée qui facilite la lecture labiale.

### Calendrier des pompiers de Muret : pas de porte à porte

Non seulement leurs actions quotidiennes sont précieuses, vitales et indispensables pour tous, mais en plus leurs calendriers ces dernières années ont été des réussites !

Situation sanitaire oblige, **l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Muret nous a fait savoir qu'il n'y aura pas de distribution en porte à porte cette année.** Elle se fera dès qu'ils en auront l'autorisation sous forme d'une distribution dans les boîtes aux lettres. Un message d'information sera alors joint aux calendriers invitant à faire un don.

En attendant, **si une personne sonne à votre porte se présentant comme étant un pompier présent pour vous vendre un calendrier, il s'agira d'un escroc,** comme cela s'est déjà vu les années passées, malheureusement. Prenez garde !

### Peintre / photographe ? Exposez à la prochaine exposition dans le cadre de Festiv'Roquettes

Une **Exposition Photos et Peintures** de Roquettes se déroulera du vendredi 29 janvier au dimanche 31 janvier 2021. Le vernissage de cette nouvelle exposition aura lieu le vendredi 29 janvier 2021 à 18h30.

Pour cette nouvelle édition, nous avons voulu enrichir cet événement en associant la peinture à la photographie.

Le thème choisi par les enfants des écoles dans le cadre de la première édition de Festiv'Roquettes : « L'Ecologie ».

**Nous invitons les Roquettois désireux de participer en exposant leurs œuvres à faire part de leur candidature** (cf site internet de la Mairie). Elles feront l'objet d'un vote du public et d'un vote du jury.

### Etat Civil

#### Naissances

RENEVOT Maxence, né le 24 octobre 2019  
MERBOUHI Ilyas, né le 30 novembre 2019  
MANZONI Jeanne, née le 17 décembre 2019  
BOLOGNINI Matteo, né le 16 février 2020  
ARRIBAS Léon, né le 16 mars 2020  
ARRIBAS Lou, née le 16 mars 2020  
CESARONI Riley, née le 03 avril 2020  
SOTO Mia, née le 21 avril 2020  
BREIL Julia, née le 03 mai 2020  
GROUSSELLE Gaspard, né le 31 mai 2020  
SAILLARD Tom, né le 03 juin 2020  
LACOSTE Paul, né le 18 juillet 2020  
GIACOMONI Alice, née le 13 août 2020  
CROUZET Élina, née le 13 août 2020  
DIAS Louisa, née le 10 septembre 2020  
BRAEM Antoine, né le 12 septembre 2020  
CHALAIIS Nathanaël, né le 04 octobre 2020  
MARNAT Maxime, né le 23 octobre 2020

#### Décès

TEYCHENIÉ Wladyslawa, le 19 novembre 2019  
ZARA Albert, le 07 décembre 2019  
YOUNES Françoise, le 20 décembre 2019  
DAROLLES Louis, Gilbert, le 03 janvier 2020  
DUCASSE Monique, le 20 janvier 2020  
VAISSIERE Suzanne, le 23 janvier 2020  
GALY Thierry, le 09 février 2020  
SIMONET Patrick, le 23 avril 2020  
CARRARETTO Tino, le 10 mai 2020  
GROC Michel, le 14 mai 2020  
COURVOISIER Suzanne, le 04 juillet 2020  
BARREAULT Paulette, le 07 septembre 2020  
BOHUI Oziua, le 20 septembre 2020  
TOULZA Ildebert, le 22 septembre 2020  
DESCOUS Philippe, le 02 novembre 2020

#### Mariages

FABAS Florent et PERROTTE DELBART Julie, le 05 septembre 2020

### Planning de collecte des déchets

#### Déchets verts

15 décembre

### Agenda des évènements publics

17/12 : conseil municipal, 20h30, Mairie. Ouvert au public\*

19/12 : **CHANGEMENT DE DATE** - spectacle de Noël\* pour les enfants, salle Jean Ferrat. Infos et inscription sur l'agenda de l'application mobile.

\* : si les règles en vigueur applicables ce jour là le permettent.

### Permanences

**Elu de permanence** (pour les urgences et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

**Service urbanisme** : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis de 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

**CCAS** : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h30-12h et 14h-18h, vendredis 9h30-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.